

D'un balcon à l'autre

LE BULLETIN DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SHERBROOKE

NOUVEAU SERVICE DE SÉCURITÉ À L'OMHS

Depuis décembre 2024, nous avons maintenant des agents de sécurité qui patrouillent dans tous nos ensembles immobiliers. Une patrouille véhiculaire avec deux agents est disponible 24 heures par jour et 7 jours par semaine. Les appels traités concernent, entre autres, des chicanes entre voisins, du grabuge, du vandalisme et du flânage.

Les agents sont formés pour intervenir dans toutes sortes de situations, mais si vous pensez que votre vie ou celle d'une autre personne est en danger, composer le 911 sans attendre.

POUR JOINDRE LE
DÉPARTEMENT DE LA
SÉCURITÉ: 819-566-7868,
POSTE 222



Sommaire

- 1 • NOUVEAU SERVICE DE SÉCURITÉ À L'OMHS
- 2 • SERVICE DES IMMEUBLES
- 3 • SERVICES À LA CLIENTÈLE
- 4 • VIGNETTE DE STATIONNEMENT
- 5 • NOUVEAUTÉS CONCERNANT NOS PARTENARIATS
- 6 • ACTIVITÉS ET CUISINES COMMUNAUTAIRES
- 8 • HORAIRE D'ÉTÉ À VENIR
- GRILLE DE TARIFICATION POUR SERVICES & BRIS RESPONSABLES



BRIS NON URGENT

Si vous avez une réparation non urgente qui concerne votre logement ou l'immeuble, vous pouvez maintenant nous envoyer un courriel à l'adresse :

reparations@omhshebrooke.qc.ca

Dans votre courriel, il est important de nous laisser les informations suivantes : Nom, prénom, adresse avec le numéro d'appartement, numéro de téléphone et une description de votre demande de réparation. Il nous fera plaisir de passer faire la réparation.



GROS REBUTS

Vous ne savez pas comment vous débarrasser de vos gros rebuts (meubles, électros, etc...) ? Les laisser sur le terrain de votre immeuble n'est pas une bonne idée et de plus, c'est interdit.

La ville de Sherbrooke met à votre disposition deux options gratuites pour vous aider à vous débarrasser de vos gros rebuts :

1. La collecte sur place de vos résidus encombrants à partir du mois d'avril. Vous pouvez appeler au 819 823-8000 ou vous inscrire directement sur le site internet de la ville de Sherbrooke dans la section « services à la population ».
2. Deux écocentres pour aller déposer vous-même vos gros rebuts. Vous pouvez vous renseigner en appelant au : 819-821-5858.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVEC VOTRE INTERCOM

Si vous avez un intercom à l'entrée principale, **il est toujours plus prudent** de demander à la personne de s'identifier avant de lui débarrer la porte à distance. En appliquant cette règle préventive de sécurité, vous évitez que des personnes indésirables se promènent dans les corridors et que des actes de vandalisme ne soient commis.



INSECTES INDÉSIRABLES

N'oubliez pas que les inspections et traitements pour punaises et blattes **sont gratuits**. N'hésitez pas à nous contacter si vous suspectez que vous avez ces petits visiteurs à votre logement.



LOI SUR LE TABAC

Nous vous rappelons que la Loi sur le tabac **INTERDIT** à qui que ce soit de fumer dans les corridors, les entrées, les salles communautaires et autres espaces communs intérieurs de tous les immeubles.





RENOUVELLEMENT DES BAUX

En période de renouvellement des baux, nous recevons un fort volume de documents à traiter. Pour cette raison, une répartition des renouvellements des baux par immeuble est faite sur la période de mai à novembre.

Lorsque nous vous faisons parvenir votre feuille verte « **demande de renseignement pour la détermination du loyer** », n'oubliez pas de nous la retourner le plus rapidement possible en vous assurant d'y joindre des copies de toutes les preuves requises (revenus, certificat d'immatriculation en vigueur, etc.), car un dossier incomplet occasionne des délais.

RELEVÉ 31

Il est **IMPORTANT** de savoir que nous n'en émettons pas aux locataires suivants:

« Un logement à loyer modique au sens du Code civil du Québec, notamment un logement situé dans une habitation à loyer modique (HLM) ou tout autre programme de subvention pour lequel la Société d'habitation du Québec convient de verser une somme pour que le loyer soit payé, n'est pas admissible au crédit d'impôt pour solidarité ».

Vous pouvez trouver plus de renseignements relatifs au relevé 31 en visitant le site Web de Revenu Québec.



Avant de résilier votre bail

Le faible taux d'inoccupation des logements à Sherbrooke peut compliquer les recherches d'un nouveau logement. Avant de résilier votre bail avec l'OMHS ou le Parallèle, en plus de vous assurer de respecter les délais légaux prévus pour le faire, assurez-vous d'avoir trouvé un nouveau logement pour éviter de vous retrouver à la rue!



VIGNETTE DE STATIONNEMENT

Depuis déjà quelques années, la couleur de la vignette ne change pas. Il est donc important de fournir une copie du certificat d'immatriculation lors du renouvellement de votre bail ou chaque fois que vous changez de véhicule.

Nous vous demandons d'apposer votre vignette de stationnement dans votre pare-brise avant, le plus rapidement possible. Si vous n'apposez pas ou si vous n'avez pas de vignette ou encore, si vous contrevenez aux règlements relatifs au stationnement, vous vous exposez à un remorquage et vous devrez déboursier les frais pour récupérer votre véhicule auprès de la compagnie « Remorquage M.B. » au numéro : 819-562-0310.



DEMANDE DE CHANGEMENT D'ESPACE DE STATIONNEMENT

L'Office municipal d'habitation de Sherbrooke (OMHS) attribue uniquement un espace de stationnement à la signature de votre bail. Par la suite, en cours de bail, seulement les demandes d'ajout de stationnement sont traitées.

DEMANDE DE 2 PLACES DE STATIONNEMENT

Tel que stipulé lors de la signature de votre bail :

« Tout stationnement supplémentaire doit faire l'objet d'une demande au locateur et est tarifé selon les taux établis par la Société d'habitation du Québec. Cependant, le locateur ne s'engage pas à fournir des espaces de stationnement aux véhicules supplémentaires. Aucun échange ou sous-location n'est permis sans l'autorisation écrite du locateur. Tout espace utilisé sans autorisation sera facturé rétroactivement au locataire ayant permis une telle utilisation. »

*Bail, règlement d'immeuble,
Annexe A, article 9*



NOUVEAUTÉS CONCERNANT NOS PARTENARIATS

PROGRAMME SOLIDARITÉ TRANSPORT

Bonne nouvelle, nous sommes un organisme participant au nouveau programme solidarité transport!

Ce programme s'adresse aux personnes et familles à faible revenu qui veulent utiliser l'autobus ou le transport en commun. Ce programme donne accès à une passe d'autobus à 50% de rabais chaque mois. Lors de votre inscription, vous êtes admissible pour une période de 2 ans avant de devoir refaire votre inscription.

Voici les critères d'admissibilités :

- Vous devez avoir entre 12 ans et 64 ans
- Vous devez habiter à Sherbrooke
- Votre revenu familial respecte les barèmes
- Vous recevez des services réguliers d'un organisme partenaire (comme l'OMHS)

Pour valider votre admissibilité ou pour faire une demande, simplement vous adressez au service de l'accompagnement et du soutien social de l'OMHS au 819-566-7868, poste 226 ou par courriel à accompagnement@omhsherbrooke.qc.ca

Nous vous invitons également à consulter le site internet du programme solidarité transport : <https://www.sts.qc.ca/partenariats/solidarite-transport/>



**SOLIDARITÉ
TRANSPORT**
L'accès équitable au transport en commun



CLINIQUE DE STÉRILISATION CIBLÉE POUR CHATS

LA SPA de l'Estrie permet aux gardiens et gardiennes d'animaux ayant des ressources financières limitées de faire stériliser leur chat à moindre coût. Le tarif pour la stérilisation est de 60\$ par chat.

Voici les critères d'admissibilités :

- Vous devez résider dans une municipalité desservie par la SPA de l'Estrie
- Votre chat doit avoir 6 mois et plus, et être en bonne santé
- Avoir des ressources financières limitées

Pour pouvoir vous inscrire et être priorisé, le service de l'accompagnement et du soutien social de l'OMHS peut vous aider à faire votre demande. Simplement vous adressez au **819-566-7868, poste 226** ou par courriel à accompagnement@omhsherbrooke.qc.ca

ACTIVITÉS ET CUISINES COMMUNAUTAIRES

Un gros merci à nos locataires dévoués et nos partenaires qui ont permis d'avoir de belles activités en 2024 !!

Plusieurs activités ont eu lieu dans nos ensembles immobiliers et sans nos locataires bénévoles, rien n'aurait été pareil.

À l'été 2024 il y a eu des constructions de Croc livres, ainsi que des activités pour toutes les familles.



Il y a eu aussi plusieurs cuisines communautaires qui ont aidé les locataires. Économiquement et socialement, le fait de s'impliquer dans son milieu est gratifiant, valorisant et permet de tisser des liens avec ses voisins.



JE PEINTURE MA SALLE COMMUNAUTAIRE, SIGNE DE MON APPARTENANCE À MON MILIEU DE VIE

Nous ne cesserons d'encourager la participation citoyenne et collective des locataires dans les milieux de vie, comme le témoignent les membres du club social du 250, rue Laurier pour leur implication dans les activités communautaires. En effet, dans l'optique d'avoir une belle salle communautaire vivante et agréable, les membres du club social initiateur de l'activité du « bingo de l'amitié » tous les mercredis soir, ont décidé de donner un bel environnement dans les couleurs de leur choix en peignant la salle communautaire. Une corvée communautaire a été organisée à cet effet. En plus de cette belle initiative, les locataires ont décidé d'organiser diverses activités afin de revitaliser la vie communautaire pour le bonheur de tous. Il s'agit entre autres, de l'organisation d'ateliers café-rencontre, de jeux d'arc et de poches, du baseball-poches, jeu de fléchettes. Merci et félicitations à Charline Perreault, Liliane, Johanne Cliche ainsi que tous les bénévoles qui contribuent sans relâche à la vie communautaire du milieu.



Habitation Laurier



QUAND DES LOCATAIRES DONNENT DE LEUR TEMPS POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS!

Bénévoles à La Chênaie, Nicole Daoust et Rose Anna Lachance ne ménagent aucun effort pour prendre des initiatives en organisant des activités de « Vivre ensemble ». À cet effet, ces braves locataires ont mis en place des activités telles que le souper de Noël en décembre 2024, le pique-nique ayant regroupé près de 23 locataires, les après-midi-causerie-café, et ce, dans une ambiance de convivialité et de fraternité. Nous lançons un vibrant appel à tous les locataires en général et en particulier ceux de La Chênaie à s'impliquer davantage dans les activités communautaires afin de porter main forte aux quelques locataires bénévoles engagés de façon inconditionnelle dans la revitalisation de leur ensemble immobilier. Félicitation encore à Nicole Daoust et à Rose Anna Lachance!

LE BÉNÉVOLAT, UN DON DE SOI

Élues lors de l'assemblée générale annuelle des locataires le vendredi 5 janvier 2024, Pauline Leclerc et Réjeanne Bélanger respectivement animatrice principale et trésorière ont conduit avec maniabilité le collectif loisir des locataires durant l'année 2024. Danse en ligne, organisation des paniers de légumes aux deux semaines, activités de bingo, contribution à l'installation du wifi dans la salle communautaire via le projet de cours informatique et l'animation des ateliers de lutte contre la maltraitance et différentes fraudes, les dons des vêtements à Estrie-Aide, l'installation de balance aidée par Richard Carbonneau, Gaston Dumas et Louise Duquette, l'organisation du BBQ ainsi que le grand party de Noël le 19 décembre 2024 avec 33 participants font partie des activités réalisées.

Félicitations et bravo à tous les bénévoles et mention spéciale à Pauline Leclerc, Réjeanne Bélanger et Richard Carbonneau!



QUAND LES LOCATAIRES CRÉENT DES INITIATIVES D'AUTOFINANCEMENT

Les membres club social du 345, rue, Bruno-Dandenaault avec à leur tête l'infatigable Maurice Houle a eu la géniale idée de collecter des cannettes pour financer des activités socioculturelles pour le bien-être des locataires de Ste Marie.

Les cannettes vendues permettent de fabriquer de merveilleux « sucre à la crème » pour les distribuer ensuite aux locataires qui en veulent. Une partie de la production est aussi mise à la disposition des participants aux activités organisées dans la salle communautaire telle que les « soirées cinémas » qui se déroulent tous les vendredis soir, les danses en ligne, le karaoké, etc.. Ce financement a couvert également une partie des dépenses engagées lors de la célébration de la Saint-Valentin le 14 février 2025.

Félicitations et bonne continuation à Maurice Houle et à tous les bénévoles!





HORAIRE D'ÉTÉ À VENIR

Du vendredi 11 juillet au vendredi 12 septembre 2025 inclusivement

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h à 12h	9h à 12h	9h à 12h	9h à 12h	9h à 12h
Fermé de 12h à 13h30				
13h30 à 16h	13h30 à 16h	13h30 à 16h	13h30 à 16h	
Téléphone jusqu'à 16h30				

GRILLE DE TARIFICATION POUR SERVICES ET BRIS RESPONSABLES - 2025

Lorsque l'OMHS juge le locataire responsable (ou un membre de son ménage ou un visiteur), le coût des travaux de réparation ou des services sera facturé au locataire selon la grille de tarification suivante.

	Pendant les heures de bureau ¹	Soirs, fins de semaine, jours fériés
Déboucher une toilette		
• Tarif minimum	31 \$	63 \$
• S'il faut enlever la toilette	46 \$	63 \$
• S'il faut remplacer la toilette	63 \$ + matériel	94 \$ + matériel
Copie d'une clé MEDECO	17 \$	
Copie d'une clé de porte d'entrée d'immeuble	6 \$	
Ouvrir une porte fermée à clé	31 \$	63 \$
Lorsque vous perdez vos clés de logement ou de boîte aux lettres, nous remplaçons la serrure à vos frais :		
• Changer une serrure	31 \$	63 \$
• Changer deux serrures	52 \$	84 \$
• Changer trois serrures	67 \$	101 \$
Chèque sans provision suffisante et retour de paiement préautorisé (P.P.A.)	10 \$	
Tarif horaire pour toute autre réparation qui relève de la responsabilité du locataire	31 \$/ heure	46 \$/ heure Soirs et samedis 63 \$/ heure dimanche et jours fériés + 15 \$ en frais de déplacements

IN THIS EDITION

- › New security service
- › Buildings department
 - Non-emergency breakdown
 - Precautions to take with your intercom
 - Tobacco law
 - Large garbage
 - Unwanted insects
- › Customer service
 - Lease renewals
 - Before you cancel your lease
 - Parking sticker
 - Request for change of parking space
 - Request for 2 parking spaces
- › Transport solidarity program
- › Sterilization clinic for cats
- › Community kitchens and activities
- › Summer schedule
- › Price list for responsible services and breakages



**Office municipal
d'habitation
de Sherbrooke**

*D'un balcon
à l'autre*

RÉDACTION DU JOURNAL PRINTEMPS / ÉTÉ 2025 :
EMPLOYÉS ET LOCATAIRES DE L'OFFICE MUNICIPAL
D'HABITATION DE SHERBROOKE (OMHS)

GRAPHISME ET MISE EN PAGE :
BASTA COMMUNICATION

DÉPÔT LÉGAL

CE BULLETIN EST PUBLIÉ PAR L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SHERBROOKE ET DISTRIBUÉ GRATUITEMENT 2 FOIS PAR ANNÉE AUX LOCATAIRES DE L'OMHS ET DU PARALLÈLE.

NOTRE ADRESSE :

471, RUE GALT OUEST
SHERBROOKE (QUÉBEC) J1H 1Y8

TÉLÉPHONE : 819 566-7868

TÉLÉCOPIEUR : 819 569-1212

SITE WEB : omshsbrooke.qc.ca

COURRIEL : info@omshsbrooke.qc.ca

@soutiencommunautaireomhs